

DECRET N° 98-217 DU 18 Juin 1998
portant nominations au ministère de la famille et
de l'intégration de la femme au développement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 77-228 du 5 mai 1977 portant création de la direction des études et de la planification au sein des ministères ;

Vu le décret n° 98-161 du 12 mai 1998 portant attributions et organisation du ministère de la famille et de l'intégration de la femme au développement ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n°002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n° 98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

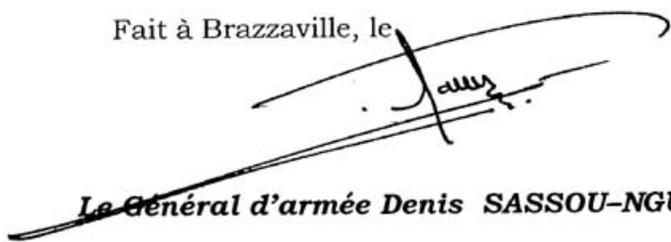
Article premier.- Sont nommés au ministère de la famille et de l'intégration de la femme au développement :

- Madame **MPASSI Béatrice** : directrice des études et de la planification ;
- Monsieur **NGAMOKOBA Nicodème Jean** : directeur de la coopération.

Article 2.- Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera inséré au Journal Officiel. /-_o

Fait à Brazzaville, le

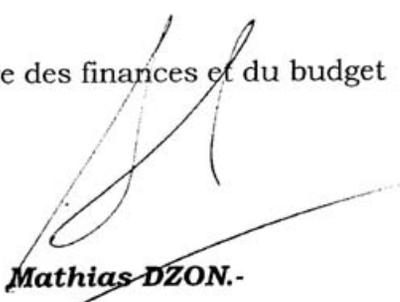

Le Général d'armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

la ministre de la famille et de l'intégration
de la femme au développement,

Le ministre des finances et du budget


Cécile MATINGOU.-


Mathias DZON.-